

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le quatorze novembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de SEDAN s'est assemblé en session ordinaire au Grand Salon de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier HERBILLON, après convocation adressée à l'ensemble du Conseil Municipal le quatre novembre deux mil seize.

L'effectif légal du Conseil est de : 33

Décédé : 0

Restent comme membres en exercice : 33

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. HERBILLON, APOTHELOZ, Mme HUSSON, M. MARCOT, Mme LOUIS, M. BESSADI, Mme HUCORNE, M. MANSU, Mme DE BONI, M. GUIDEZ, Mmes VALLEE, CHARBONNIER, MM. MOULIS, BERNARD, Mme SILICANI, M. CAILLAUD, Mme CURE, MM. DISCRIT, JACOB, JABLONSKI, Mme BRICHOT-RAULIN, MM. POTIER, BORDE, BONHOMME, Mmes BERTELOODT, BLOMME, LASSALLE.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

| | | |
|-------------|---------------------|----------------|
| Mme PETIT | donne procuration à | Mme CURE |
| Mme ZOURANE | " | Mme HUCORNE |
| M. SAMYN | " | Mme BLOMME |
| M. MERABTI | " | Mme BERTELOODT |

| | |
|--------------|------------------|
| Mme COGLIANI | sans procuration |
| Mme LECOCQ | " |

SECRETAIRE ELU : Monsieur Daniel MOULIS

1) Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil, à l'unanimité, désigne Monsieur Daniel MOULIS secrétaire de séance.

2) Budget Supplémentaire 2016

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour et 6 voix contre,

- Adopte le Budget Supplémentaire 2016.

3) Affectation de subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour et 6 voix contre,

– Affecte la subvention suivante :

| Intitulé | Imputation budgétaire | Montant | Observations |
|------------------|-----------------------|----------|---|
| Association CSSA | 6574-412 | 40 000 € | Participation Ville de Sedan – saison 2016/2017 – période du 1 ^{er} août au 31 décembre 2016 |

A l'unanimité,

– Affecte les subventions suivantes :

| Intitulé | Imputation budgétaire | Montant | Observations |
|---|-----------------------|----------|---|
| OCCE 08 Coopérative Scolaire Ecole mixte Fond de Givonne | 6574-213 | 1 200 € | Participations aux sorties Cirque éducatif, Ferme pédagogique de Liart, déplacement au Bannet, à la Maison des Sports, à la Warenne, projet avec le CIN de Boulton-aux-Bois. |
| OCCE 08 Coopérative Scolaire Ecole maternelle La Plage | 6574-213 | 365 € | Participation sorties ferme pédagogique de Liart (235 €) et ferme pédagogique de Maisoncelle (130 €) |
| OCCE 08 coop scolaire Ecole primaire de l'Esplanade | 6574-213 | 830 € | Participation sorties « Elfy Park » (285 €), Domaine de Vendresse (360 €), sortie scolaire à Verdun (185 €) |
| OCCE 08 Coop scolaire Groupe scolaire Leclerc Adam | 6574-213 | 800 € | Participation au voyage en Baie de Somme |
| OCCE Coop scolaire Ecole Primaire Georges Ouvrard | 6574-213 | 467,50 € | Crédits de Noël 2016 |
| OCCE 08 coop scolaire - Ecole primaire de l'Esplanade | 6574-213 | 363 € | Crédits de Noël 2016 |
| OCCE Ardennes - Coop scolaire - Ecole Primaire de Frénois | 6574-213 | 148,50 € | Crédits de Noël 2016 |
| OCCE 08 - Coopérative scolaire - Ecole maternelle la Plage | 6574-213 | 467,50 € | Crédits de Noël 2016 |
| OCCE 08 - Coop scolaire - Ec primaire La Prairie | 6574-213 | 363 € | Crédits de Noël 2016 |
| OCCE 08 - Coop Scolaire - Ecole Primaire Bellevue | 6574-213 | 407 € | Crédits de Noël 2016 |
| OCCE 08 - Coop Scolaire Ecole Mixte Fond de Givonne | 6574-213 | 324,50 € | Crédits de Noël 2016 |
| Ass OCCE 08 Coopérative Scolaire Ecole maternelle Résidence | 6574-213 | 407 € | Crédits de Noël 2016 |
| OGEC de Sedan | 6574-213 | 291,50 € | Crédits de Noël 2016 – école du Sacré Cœur |
| OGEC de Sedan | 6574-213 | 247,50 € | Crédits de Noël 2016 – école de la Salle |
| Institut Universitaire du Temps Libre (IUTL) | 6745-021 | 1 000 € | Participation au fonctionnement de l'antenne de Sedan pour l'année 2016/2017 |
| Presses Universitaires de Rennes | 6745-021 | 1 000 € | Participation à la publication d'un ouvrage intitulé « Dans le tourbillon de la Révolution » issu de la thèse en doctorat d'histoire de Maxime KACI évoquant notamment les péripéties politiques à Sedan durant la Révolution Française |
| Association des Sous-Officiers de Réserve des Ardennes | 6745 – 025 | 500 € | Participation à l'acquisition d'un drapeau |

4) Transfert de garanties d'emprunts à la société Maison Ardennaise

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le transfert de garanties d'emprunt à la société Maison Ardennaise.

5) Réorganisation de la fonction gardien de l'amphithéâtre

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide la réorganisation de la fonction gardien de l'amphithéâtre et autorise la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

6) Avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire signé avec la Mutuelle Nationale Territoriale

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour et 1 abstention,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire proposé par la Mutuelle Nationale Territoriale. applicable au 1^{er} janvier 2017.

7) Activité accessoire de direction de l'harmonie municipale

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide :

- d'autoriser le recrutement d'un vacataire pour en assurer la direction,
- de fixer la rémunération sur la base d'un taux horaire brut de 22 euros,
- d'accorder la majoration de 50 % de la rémunération horaire dans le cas d'heures effectuées les dimanches et jours fériés.

8) Convention financière avec l'association CSSA pour la saison sportive 2016/2017

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour et 6 voix contre,

- Valide les termes de la convention financière permettant le versement de la subvention de fonctionnement au club de football du C.S.S.A ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à mener toutes démarches inhérentes à cette opération ainsi que les éventuels avenants et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

9) Convention d'objectifs et de financement « prestation de service complémentaire ALSH »

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service complémentaire ALSH » pour l'année 2016 entre la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes et la Ville de Sedan et à mener toutes démarches inhérentes à cette opération ainsi que les éventuels avenants et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

10) Ouvertures dominicales pour 2017

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise les dix dates proposées pour 2017.

11) DSP réseau de chaleur : avenant (n° 19) relatif à la mise aux normes des chaudières biomasse

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Vote le nouvel avenant (n° 19) à la DSP du réseau de Chaleur.

12) Décisions municipales : compte rendu au Conseil Municipal

Information au Conseil Municipal

Vu pour être affiché le _____, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE MAIRE

Didier HERBILLON